

Peynier

LE JOURNAL

n°35 - Octobre 2022

**Nouveau réfectoire
de l'école maternelle**



Journal communal d'information



En mémoire

d'André Maunier

1953 - 2021





Etat Civil

Naissances

Garance MICHEL-DANSAC	le 29/09/2021	Sasha EGERIC	le 26/03/2022
Nina AUBRY	le 4/10/2021	Lou BOURGEONNIER	le 6/04/2022
Leandro BONNEFOY PACE	le 5/11/2021	Silvã MARTIN	le 17/04/2022
Charlie JUMEAU COURT	le 10/11/2021	Denzel AILLAUD	le 21/04/2022
Agathe FENOY	le 17/11/2021	Kendrick AILLAUD	le 21/04/2022
Roc MARMASSE	le 22/11/2021	Théa LIGUORO	le 23/04/2022
Pablo ALALINARDE	le 27/11/2021	Tyler BARBEAU	le 6/05/2022
Lorenzo MEIRE	le 17/12/2021	Manon HENNE	le 12/05/2022
Mélyna TUMBARELLO	le 7/01/2022	Tom GASTAUDDO	le 17/05/2022
CALLEGARI Léo	le 10/01/2022	Emy SALAS	le 15/06/2022
Naël DISCONSI	le 14/01/2022	Lorenzo PONS	le 16/06/2022
Nathan PONS L'HOURL	le 14/01/2022	Axel DUMONT	le 9/07/2022
Khalys SEBAA	le 15/01/2022	Lohan PAOLACCI	le 29/07/2022
Edouard de SAQUI de SANNES	le 5/02/2022	Agathe MAURETTE	le 22/08/2022

Mariages

Eric GHIAZZA et Céline CAMPI, unis le 16/10/2021
 Quentin GHIAZZA et Xiaohui SHAN, unis le 16/10/2021
 Romain AUBERT et Ambre DAMIEN, unis le 23/10/2021
 Julien ALLENNE et Lauriane SEVILLA, unis le 14/05/2022
 Sébastien FIERE et Anne-Maud BORNE, unis le 21/05/2022
 David JOBERT et Laura MENUET, unis le 27/05/2022
 Sébastien FERREIRA et Céline CINTAS, unis le 23/07/2022
 Alexis DUCASTEL et Julie KOLAROVIC, unis le 30/07/2022
 Yohan PALLIER et Alexandra LIPARO, unis le 1^{er}/08/2022

Décès

Simone FAUCON vve LION	le 9/10/2021	André GORIA	le 4/03/2022
Henri FAURE	le 13/10/2021	VACHER veuve LHUILLIER Annie	le 10/03/2022
Joseph LONGOBARDO	le 29/10/2021	Marguerite NEGREL épouse NOUVEAU	le 9/04/2022
Eulalie MORENO vve GONNET	le 3/11/2021	Robert BORDENAVE-BELLOCCO	le 28/04/2022
Jean DESTREBECQ	le 11/11/2021	Jean-Michel BRETEZ	le 4/05/2022
Nadine MOLLAT épouse BOURELLY	le 3/12/2021	Elie MARTIN	le 19/05/2022
France CIVILISE vve ORTEGA	le 12/12/2021	Alain FABRE	le 23/05/2022
André MAUNIER	le 12/12/2021	Michèle LOMBARD épouse GILLE	le 30/05/2022
Roland TUR	le 20/01/2022	Christian ROUBAUD	le 11/06/2022
Joseph LOPEZ	le 31/01/2022	Mélanie GATTONE	le 13/06/2022
Claudie MILORD vve FLAYOL	le 12/02/2022	Denis BARBERA	le 9/07/2022
Georges JACONO	le 17/02/2022	Solange ROLLAND vve BOUGANIM	le 11/07/2022
Marie-Rose MAZZONE vve MALLET	le 18/02/2022	Maguy POURCHIER vve VERA	le 14/07/2022
Laurent MOUTIER	le 21/02/2022	Georges PLATHEY	le 8/08/2022
Jean-Claude CAYROL	le 27/02/2022	Henri TANGUY	le 12/08/2022
Jean ANGLADE	le 1 ^{er} /03/2022	Albertino MARZINA	le 30/08/2022

Hommage à Jean-Jacques Anglade

Jean-Jacques Anglade nous a quittés à l'âge de 92 ans. Il a été le fidèle Président de l'association des Anciens combattants de Peynier durant de nombreuses années avec pour objectif la sauvegarde du patrimoine et des intérêts des anciens combattants et victimes de guerre. Il a ainsi su représenter la commune lors de toutes les cérémonies officielles et ne manquait aucune commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Nous avons une pensée pour son épouse avec laquelle il formait un couple fusionnel.



Peynier

LE JOURNAL

Sommaire

Hommage	4
Enfance	8
Bel âge	11
Proximité	14
Travaux	16
Associations	23
Economie	26
Santé	28
Environnement	30
Manifestations	32
Solidarité	36
Culture	38

numéro 35 - octobre 2022

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :

Commission communication

Secrétaire de rédaction :

Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque

Peynier - GC

Conception et réalisation

C et C - Tél. 04 86 91 47 86

Dépôt légal octobre 2022

ISSN : 2-914059-39-6



Edito

Peyniérennes, Peyniérens, Mes Chers Amis,

Pour commencer cet édit, j'ai une pensée émue pour un grand serviteur de la commune qui nous a quittés il y a quelques mois. Je pense à André Maunier. Figure familière de la vie à Peynier, André était passionné par son village et a accompagné l'équipe municipale durant de nombreuses années, s'investissant sans relâche pour préserver le cadre de vie et améliorer la vie quotidienne des habitants. A sa famille, à ses proches, l'équipe municipale et moi-même, présentons nos plus sincères condoléances.

Le réchauffement climatique, la Covid, la guerre en Ukraine et la crise économique mondiale qui en découle, une situation politique instable, les sujets de préoccupation sont nombreux en cette rentrée scolaire 2022.

Est-ce le début d'un nouveau monde ou le nouveau monde qui est déjà là ? La crise énergétique vient, en tout cas, bouleverser notre quotidien comme jamais. Alors que l'or noir coulait en abondance, que le gaz venu de l'autre bout de la planète n'était pas un sujet sauf pour le transport. Et que l'électricité produite en France grâce au nucléaire nous assurait des lendemains sans encombre,... Les derniers mois ont tout remis en cause. Et le dérèglement climatique de plus en plus présent dans notre quotidien nous oblige aussi à modifier nos habitudes.

Nous traversons une période économique difficile, avec une inflation qui impacte les Peyniérens, les professionnels, mais également les moyens financiers des communes. Face à cette situation, nous recherchons et mettons en œuvre des solutions pour ne pas être contraints d'augmenter les taux d'imposition et pour maintenir l'équilibre financier de notre budget. Nous espérons que cela nous permettra de poursuivre la totalité des actions et projets prévus au bénéfice des Peyniérens, sans être obligés d'en reporter ou d'en annuler certains.

Pour juguler une hausse des dépenses de la Commune, induite par une inflation galopante sur le prix des matières premières et le coût des énergies, la Municipalité a souhaité mettre en place des mesures afin d'économiser l'énergie : rénovation des réseaux avec la technologie à LED moins énergivore, extinction partielle de l'éclairage durant la nuit, abaissement de la puissance en cœur de nuit dans le centre historique, arrêt de l'éclairage ornemental des bâtiments. Outre l'économie budgétaire réalisée ainsi, nous apportons aussi notre contribution à la lutte contre la pollution nocturne, source de bien des désagréments pour la faune et la flore.

La vie de notre village est également marquée par de grands projets ; je pense notamment à l'extension de la maternelle rendue nécessaire par l'accroissement de la population dû à l'attractivité de notre territoire. L'autre grand chantier en cours est celui de la réhabilitation du château et de ses abords immédiats. Une large partie de l'édition de ce journal y est consacrée.

Dans ce contexte économique incertain que nous vivons, notre équipe municipale s'emploie à ce que Peynier reste le plus possible un havre de paix. Un village qui offre à toutes les générations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations.

Bonne lecture !

Christian BURLE,
Maire de Peynier



Adesias André !

C'est une figure majeure de notre village qui s'en est allée le 12 décembre dernier. André Maunier, adjoint au maire, élu au conseil municipal depuis 2001, nous a quittés à l'âge de 68 ans.



Pendant plus de vingt ans, celui qui était tombé amoureux de Peynier dans ses jeunes années, aura été un élu emblématique de notre village. Pilier de l'équipe municipale conduite par Christian Burle, il fût un adjoint au maire fidèle, indéfectible, pugnace, d'une disponibilité rare et totale envers "son" village. Un dévouement, tel, qu'André ne quittait le village qu'à de rares moments sur l'insistance de sa tendre épouse et de ses enfants.

Une vie dédiée à sa commune

Né le 1^{er} juillet 1953 à Marseille, dès son enfance, André venait à Peynier pour les vacances chez ses grands-parents, Augusta et Victor Deloute, jusqu'à ce jour, où une Peynièrenne emporta son cœur et son amour. Alors, définitivement ancré dans cette terre faite de forêts et de cultures, la Provence au cœur, sa vie fût dédiée à sa famille, son travail où durant 42 ans il œuvra en tant qu'affréteur pour une entreprise de transport logistique et à sa commune où il s'est très vite impliqué dans la vie associative : joueur au sein de l'équipe de football locale, membre fondateur du Comité Communal Feux de Forêts, Président de la société de chasse... puis naturellement dans la vie politique.

Après deux premières tentatives infructueuses en 1983 et 1995, il sera élu au conseil municipal de Peynier en 2001 sur la liste conduite par Christian Burle. Il enchaînera alors quatre mandats consécutifs, s'occupant tour à tour de l'urbanisme, des finances, des travaux, de l'environnement, de la forêt, de la culture, des fêtes, de la vie associative... André était un homme de terrain, durant 20 ans, il a œuvré à la transformation de Peynier et enchaîné les chantiers : la rénovation des installations sportives, des écoles, de l'église, des bâtiments publics, des réseaux d'eau et d'assainissement, des rues, des forêts, des parkings... Investi dans l'ensemble des dossiers de la Commune, il était de toutes les réunions, vivant et ressentant ainsi, le pouls de ce village qui battait dans ses veines.

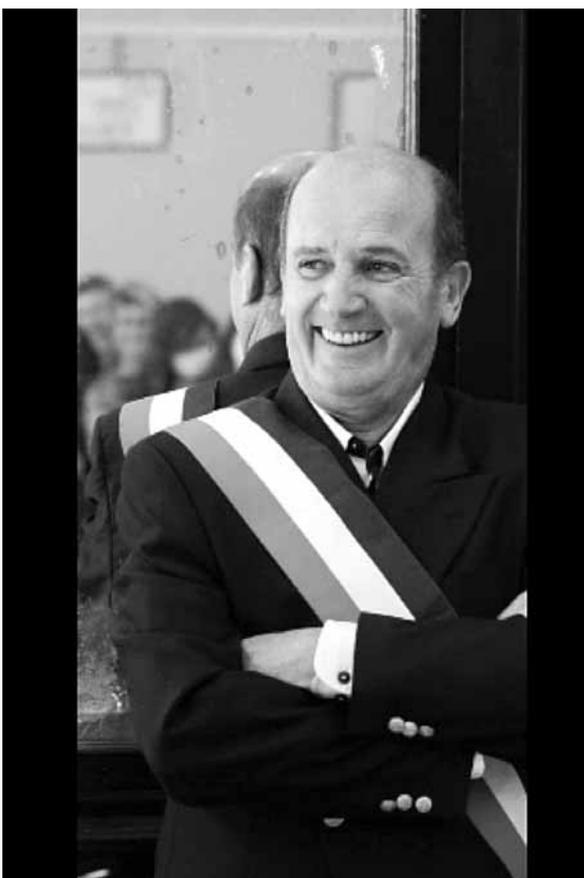
Comment ne pas évoquer sa connaissance incroyable de Peynier : de la moindre parcelle de terrain dans le village ou dans la forêt à ses habitants. Pour les élections, inutile d'utiliser les registres ou de demander une carte d'identité, aussitôt entré dans le bureau de vote André était en mesure de nous donner le nom, la date de naissance et l'adresse complète d'un électeur. Phénoménal !

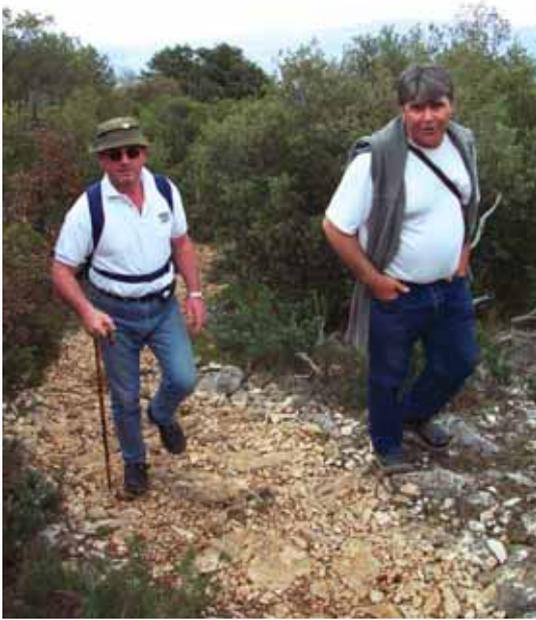


Le cyclisme de retour à Peynier

grâce à André (témoignage de Gérard Baudin)

Mordu de football, André Maunier n'en était pas moins ouvert à d'autres disciplines sportives dès lors que leur mise en pratique était susceptible d'apporter un certain rayonnement pour le village et pouvait susciter un intérêt pour ses habitants. Attentif aux différentes propositions et initiatives qui lui parvenaient il n'hésitait pas à approuver et à concrétiser certaines d'entre-elles et c'est ainsi qu'après plusieurs années de disette le cyclisme a fait son retour à Peynier. Sous son impulsion et dès 2010, notre commune a accueilli le Tour Méditerranéen, et la prestigieuse course Paris-Nice et ses vedettes internationales. Course qui devait revenir en 2019 pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs réunis face au Château qui ont pu croiser dans les rues du village les immenses champions qu'ont été Bernard Hinault, Raymond Poulidor, et plus récemment Thomas Voeckler. Parallèlement et à partir de 2013 la ville a hérité chaque année d'une étape du tour cycliste juniors de la région Provence-Alpes Côte d'Azur qui a vu émerger certains coureurs talentueux aujourd'hui membres d'équipes professionnelles. Pour ceux qui l'ont côtoyé pendant la préparation de ces événements et qu'il a accompagné pendant toutes ces années André laissera l'image d'un personnage toujours présent et à l'écoute. Pour lui, être délégué aux sports au sein du Conseil Municipal n'était pas qu'un titre ou une formule. C'était un métier qu'il pratiquait avec passion.





Infatigable adjoint “à la vie quotidienne”

Malgré la maladie, André Maunier a su faire face jusqu'à ses derniers moments de vie. Hospitalisé et forçant le courage, il continuait à suivre ses dossiers, ses mails, ses plans et faire encore des projets, jusqu'à se préoccuper de l'organisation du prochain feu d'artifice du nouvel an. On aurait pu le croire immortel car qui, dans le village, n'avait jamais eu à faire à lui. "On va appeler André !", "Demande à Dédé !", "Est-ce que André est la !", "On va voir André", ces mots qui résonnent en beaucoup d'entre nous et qui résonneront encore longtemps faisaient partie du quotidien, d'une habitude, d'un rituel aussi bien pour l'équipe municipale, les agents municipaux, que pour la population.

La perte d'un être cher est toujours cruelle. Il n'y pas de mots réconfortants quand la maladie frappe sans ambages celui ou celle qu'on aime au point de l'emporter. Il se sera battu jusqu'au bout contre la maladie, avec une dignité et un courage sans égal. André a livré son dernier combat, sa dernière lutte jusqu'à la dernière seconde, jusqu'au bout du possible.

La nouvelle de sa disparition a laissé de nombreux habitants et amis sous le choc et dans la peine, en témoigne la foule nombre réunie pour ses obsèques. Notre village se souviendra longtemps d'un grand élu qui manquera aux siens, à ses amis et aux personnes qui l'ont côtoyé durant un passage de leur vie.

Adesias André, Adesias Papet !



Les associations peynièrennes témoignent "BMX Peynier"

Le bureau de l'association BMX Peynier a une pensée particulière pour André Maunier, adjoint au maire de la Ville de Peynier.

Il était l'interlocuteur entre l'association et la mairie depuis des années.

Grâce à son écoute et son envie de faire évoluer la vie associative au sein de la commune, André nous a fait confiance et soutenu dans les projets que nous avons pour l'association.

Sans son accord, l'évolution du terrain de ces débuts à aujourd'hui, et l'organisation d'une compétition internationale BMX Dirt "Vans Kill The Line" de 2009 à 2014 n'auraient été possible.

Il a également contribué à la construction d'un local et point d'eau pour l'entretien du terrain. Et dernièrement, à l'implantation d'un pumptrack Hurricane Tracks sur le complexe de la Garenne.

Grâce à André et ses actions, le BMX et la dynamique de l'association continueront de perdurer pendant des années.

Merci André "Dédé" pour ton écoute, ta confiance et ton soutien.



Extension et de réhabilitation de l'école maternelle



Avec l'augmentation constante de la population de Peynier, liée à l'attractivité de notre commune, une tendance se dégage depuis plusieurs années et pour les années à venir : l'augmentation constante et progressive du nombre d'enfants à scolariser. Cette évolution nécessite d'adapter le niveau d'accueil des équipements publics.



La municipalité travaille depuis de nombreux mois, afin d'anticiper ces besoins, sur un projet d'évolution du patrimoine bâti scolaire et périscolaire de la commune avec pour objectif d'offrir, aux enfants et aux équipes pédagogiques, des locaux à la fois fonctionnels et adaptés, répondant aux enjeux d'accessibilité et de sécurité.

Le projet

L'objectif du programme était d'intégrer dans une même enceinte le bâtiment historique de l'école maternelle et celui de la bibliothèque municipale (quartier Notre-Dame) de manière à ré-allouer l'espace bâti disponible pour créer deux salles de classe supplémentaires.

Le bâtiment qui abritait la bibliothèque municipale, d'une surface de 236 m², a été intégralement réaménagé de manière à pouvoir abriter un réfectoire, un office de maintien en température, une salle de motricité polyvalente ou encore un dortoir pour les jeunes enfants. La livraison des repas se fait depuis la cuisine centrale afin d'offrir aux enfants de Peynier des produits de qualité, dans une logique de circuits courts.





Agrandissement du parking avenue de la Vierge

Afin de faciliter le stationnement des usagers dans ce secteur du village, l'avenue de la Vierge a été légèrement agrandie à hauteur de l'ancienne bibliothèque permettant de doubler le nombre de place de stationnement. Au total 20 places de stationnement sont disponibles en bordure de la route.

Le réfectoire et le dortoir, libérés du bâtiment historique de l'école maternelle, ont permis de créer à la place une salle de classe et une salle polyvalente, actuellement aménagée en dortoir, mais qui pourrait, en fonction de l'évolution des effectifs, servir de salle de classe supplémentaire.

Toutes les salles de classe ont ainsi été regroupées au sein d'un seul bâtiment, tandis que les autres activités se dérouleront dans le bâtiment de l'ancienne bibliothèque.

Le projet prévoit également de relier le bâtiment principal à celui de la bibliothèque par un jeu d'espaces couverts formant un préau. Le portail d'entrée, avenue de la Vierge, sera lui aussi recouvert de ce préau dans quelques semaines, permettant aux parents d'élèves, les jours de pluie, de patienter plus confortablement à l'abri. La cour agrandie englobe à présent tout l'espace entre la cour actuelle et le second bâtiment, doublant ainsi sa surface.

Elle sera aménagée de jeux pour enfants et une grande partie couverte abritera également de nouveaux espaces de jeux.

Un chantier en 3 grandes phases

- **Phase 1** (de janvier à fin mars) : cette phase de travaux a concerné l'extension de la cour de l'école au nord et les travaux de transformation de la bibliothèque en réfectoire.
- **Phase 2** (de début avril à fin juin) : cette phase a concerné les travaux d'élargissement de "l'avenue de la Vierge" et les travaux de transformation de la bibliothèque en réfectoire.
- **Phase 3** (de début juillet à fin août) : cette phase de travaux a concerné les travaux de réhabilitation du bâtiment existant de l'école maternelle ainsi que les travaux en extérieur situés à l'intérieur de la nouvelle enceinte de la cour de l'école.



Journée internationale des droits de l'enfant

La journée internationale des droits de l'enfant à Peynier avait pour thème le droit à l'information et l'éducation aux médias.

A travers l'animation d'ateliers pédagogiques, à destination de publics jeunes et adultes, l'association CitéCap a souhaité les sensibiliser aux possibles dérives des médias et de l'information ainsi que interpellier leur capacité de distanciation et de discernement. Il était question, à l'aide d'outils ludiques et créatifs, d'avoir une approche critique, libre et avertie des contenus médiatiques et de savoir déjouer les fake news !

Toutes les formes d'information ont été mises à l'honneur : l'image avec l'association Arc Images qui a initié le public à modifier des photos à l'aide de logiciels, une manière de se rendre compte par la pratique que les images ne sont pas forcément le reflet de la réalité. Ce fut le cas aussi de l'atelier meli-melo où les artistes en herbe ont pu décontextualiser les photos les plus célèbres du siècle. Enfin, les Ornicarinks, grâce à leur imaginographe, ont pu offrir les clichés les plus fous des visiteurs, en compagnie d'animaux disproportionnés. La vidéo a pu être explorée, à travers la réalisation de deux pocket films par deux groupes de jeunes, mettant en scène les badauds du village. Le professionnalisme des Films du Delta a pu guider les participants dans l'écriture des scénarios de deux fake news locales ahurissantes mais non moins convaincantes, dont la projection en fin de journée sur grand écran a bluffé tous les participants !

ADL Paca est venu avec les 6 modules de son exposition interactive "Desinfox" qui abordait le sujet du jour sous différents angles : volets historique, scientifique, linguistique, journalistique, psycho-sociologique et le travail d'enquête. Stéphanie Martin dans l'atelier d'écriture "Fais ta bio" a emmené les enfants dans le monde de la biographie pour construire un personnage et jouer à être quelqu'un d'autre, ou comment les vies racontées peuvent être "romancées". Caroline Baglietto nous a fait perdre la tête avec la création de trompes l'œil et autres illusions d'optiques.



Et l'association Part'Agés a réussi à interpellier les plus petits par la lecture de contes sur le thème de la rumeur. Enfin, l'IFAC et l'Espace jeunes ont construit et proposé un jeu de plateau "qui veut gagner des neurones" et un jeu numérique "canular ou vérité" pour s'exercer à démêler le faux du vrai. Les stands de la fresque géante façon roman photo et de l'arbre à bobards rythmaient quant à eux les déambulations dans la salle...

Ce sont ainsi 250 visiteurs qui ont été accueillis dans le respect des normes sanitaires et qui ont pu profiter d'un espace restauration inédit : le food truck de La Mini Dînette. Comme à son habitude, la manifestation se poursuit hors les murs avec l'installation d'une exposition de la Bibliothèque Nationale de France à la bibliothèque de Peynier, l'organisation d'un escape game sur les fake news pendant les vacances à l'espace jeunes et la programmation d'ateliers scolaires avec l'association Génération numérique. Cet événement est soutenu par la Ville de Peynier, le Conseil Départemental 13, l'Etat et Swiss Life et labellisé par l'Unicef qui nous a fait l'honneur de sa présence.



Le Resto des aînés ouvre ses portes

La Commune de Peynier propose à ses aînés, depuis le mois d'avril dernier, de prendre leur repas de midi au Foyer des Aînés quatre fois par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le Resto des aînés, un nouveau service de la ville de Peynier, en direction des seniors créé pour rompre l'isolement et améliorer la qualité de vie des résidents de la commune par le biais d'un maintien de lieux de convivialité et de partage.

Rompre la solitude

Le Resto des aînés accueille quatre fois par semaine à l'heure du déjeuner, les personnes retraitées désireuses de partager un moment convivial autour d'un repas élaboré à base de produits frais et locaux, préparé par la cuisine centrale, dont la qualité est reconnue de tous.

Il permet également aux personnes âgées de rompre leur solitude et de partager un repas sain et équilibré (entrée, plat, fromage, dessert, pain).

Pour 6,50€, tout compris, pour tous les retraités peyniériens (âgés de 60 ans et plus) et 9,50€ pour les personnes extérieures à la commune (et adhérentes à l'association "Leï Très Pigno"), le Resto des aînés est ouvert quatre fois par semaine : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h45 à 13h, pendant toutes les périodes scolaires. Ce service ne fonctionne donc pas les mercredis, pendant les vacances scolaires et pendant les grandes vacances l'été.

Au cœur du village

Le Resto des aînés se veut au cœur du village. D'une capacité de 25 places, il est hébergé au Foyer des Aînés (quartier Notre-Dame), à proximité immédiate de l'école maternelle, à deux pas du centre du village.

Un agent municipal assure le service et accueille chaque jour les convives avec le sourire.



A qui s'adresse ce service et comment s'inscrire ?

Toutes les personnes retraitées, âgées de 60 ans et plus, qui habitent Peynier et les personnes extérieures au village mais inscrites au Club des Aînés "Leï Très Pigno" peuvent déjeuner à leur convenance un ou plusieurs jours par semaine suivant un planning établi par période de 15 jours (hors vacances scolaires).

Les inscriptions sont réalisées par période de 15 jours, la semaine qui précède la période, le mercredi de 14h à 15h au Foyer des Aînés (quartier Notre-Dame) et le vendredi de 9h à 11h à l'accueil de la Mairie (9, cours Albéric Laurent). Le paiement se fait uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.



Les dernières activités du



Aïoli des Cendres



Noël



Galette des Rois



club des Aînés

L'association "Leï Trës Pigno" ouvre un espace solidaire pour tous

Ouvert à tous les retraités âgés de 55 ans et plus, résidant sur Peynier et les communes voisines.

Grâce aux dons d'objets divers, vaisselle, bijoux fantaisie, jouets, chaussures, bibelots, petite brocante, petit électroménager etc... nous avons décidé d'ouvrir cet espace pour limiter le gaspillage et venir en aide aux Peynierens les plus démunis.

Cet espace est ouvert à tous. Vous y trouverez de bonnes affaires à petits prix. Les fonds collectés serviront à poursuivre nos actions et animations auprès des séniors.

Ces ventes se dérouleront dans les locaux du Foyer des Aînés (Quartier Notre Dame).

Nous ouvrirons au public le samedi. Les dates seront communiquées régulièrement via le site Internet de Peynier, les panneaux électroniques municipaux, publicité...

Si vous souhaitez vous débarrasser de ce qui dort dans vos placards, étagères, grenier etc.... N'hésitez pas à nous contacter au 06 62 58 63 02, pour convenir d'un rendez ou pour plus de renseignements. Alors, si vous souhaitez privilégier les vêtements, accessoires, objets de brocante, jouets etc...de seconde main ; vous avez trouvé le bon espace en vous faisant plaisir et en faisant une bonne action solidaire. Vous participerez ainsi à l'économie circulaire en évitant le gaspillage.

Contact

LEÏ TRES PIGNO – Foyer des Aînés

Téléphone : 06 62 58 63 02

Courriel : leitrespigno@gmail.com



Ateliers du club des aînés



Loto



Goûter à la Garenne



Sortie au Brusc



Ouverture du relais poste du Cours

Le relais poste de Peynier a ouvert ses portes en décembre dernier au sein du tabac-presse du Cours, installé dans l'ancienne salle des mariages de l'Hôtel de Ville (1, cours Albéric Laurent).

Annoncée depuis plusieurs mois, la fermeture définitive du bureau de poste de Peynier est maintenant effective. Afin de ne pas priver les Peyniérens des services de La Poste sur la commune, l'équipe municipale a mis en place cette solution alternative et a demandé au tabac-presse du Cours d'accueillir ce relais poste urbain. Nous tenons tout particulièrement à remercier Odile et Patrick Gastaudo pour avoir accepté de proposer ce nouveau service au sein de leur commerce.



Le nouveau bureau de Poste

Installé dans l'ancien Hôtel de Ville

Afin de disposer de plus d'espace, pour assurer les services de La Poste, le tabac-presse du Cours s'est installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville dans l'ancienne salle des mariages (1, cours Albéric Laurent). Cette opération permet de maintenir des activités essentielles dans ce bâtiment historique de la commune en accueillant, en complément de la Police Municipale, le nouveau relais de poste urbain.

En ce qui concerne la célébration des mariages, elle aura lieu à terme dans la grande salle d'Honneur du Château de Peynier. Pendant toute la durée des travaux de réhabilitation du Château, les mariages seront célébrés au Foyer des Aînés (quartier Notre Dame).

Le relais poste du Cours a donc ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux cette semaine afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Il est ouvert du lundi au samedi le matin de 7h à 12h30 et l'après-midi de 16h à 19h30.

Les administrés peuvent ainsi continuer à accéder aux services les plus courants de La Poste 6 jours sur 7. Toutes les opérations les plus fréquentes peuvent y être réalisées : affranchissements, dépôts de plis, dépôts de colis pour les expéditions et vente des produits courrier (vente de timbres et de prêts-à-poster, recommandés, garde du courrier).

Seuls les services financiers ne sont pas assurés (retraits d'espèces pour les titulaires d'un compte-chèques postal) raison pour laquelle le distributeur de billets a été installé, quelques mètres plus loin, toujours sur le Cours.

Un relais de poste urbain c'est quoi ?

La Poste relais urbain est une nouvelle forme de présence postale installée chez un commerçant. Il permet aux clients de La Poste de bénéficier d'un autre lieu d'accueil et de prise en charge de leurs besoins que le bureau traditionnel. Il est accessible à tous avec une amplitude horaire mieux adaptée aux rythmes de vie modernes.

Il permet d'effectuer des démarches traditionnelles d'un bureau de poste classique : affranchissement de courrier, de lettre recommandée et de colis, mais également de venir retirer des colis ou encore de déposer son courrier.



Relais poste "Tabac-presse du Cours"

Adresse : 1, cours Albéric Laurent

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30

Cuisine centrale : du bon dans l'assiette des Peyniérens

La cuisine centrale de Peynier, qui a été aménagée ces dernières années dans un tout nouveau bâtiment construit au cœur du groupe scolaire Jean Jaurès, permet en moyenne chaque jour de préparer 375 repas répartis entre l'école maternelle (105 repas), l'école élémentaire (230 repas), le resto des Aînés (15 repas) et le personnel municipal (25 repas).

Les menus sont établis au mois, en collaboration avec une diététicienne et préparés en privilégiant les circuits courts. Les fruits et légumes sont achetés au Chalet de la Sainte Victoire à Peynier au Centre Commercial Le Forum, les autres produits locaux auprès de 2 fournisseurs : Primarest et Localizz une plateforme qui apporte une sélection des meilleurs producteurs de la région. Ces deux fournisseurs ont d'ailleurs été sélectionnés, après appels d'offres, sur la plateforme Agri Local 13, plateforme du Département des Bouches-du-Rhône qui permet de mettre en relation simplement et directement les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective. Les avantages du circuit court sont nombreux : qualité (meilleure traçabilité, fraîcheur et saveur des produits.), environnementaux (moins d'emballage, de conditionnement, de transport), économiques (acheter auprès des producteurs favorise indéniablement l'économie locale), sociaux (les agriculteurs ne sont plus isolés et coupés de leurs acheteurs). L'équipe de la cuisine centrale de Peynier met un point d'honneur à travailler avec des produits frais en respectant les préconisations de la loi EGALIM : 50% de produits labélisés dont 25% de produits BIO.

La qualité a-t-elle un coût ?

La qualité, notre priorité, a inévitablement une incidence sur le coût des repas. Investir dans une alimentation plus saine évite d'autres coûts, notamment liés à des problèmes futurs de santé. La commune de Peynier a fait le choix, depuis de nombreuses années, de ne pas transiger sur la qualité que vos enfants retrouvent aujourd'hui dans leurs assiettes. Le prix d'un repas est de 3,20€ depuis cette rentrée pour les scolaires et de 6,50€ pour les Aînés, cela permet à toutes et tous de maintenir un accès à une cuisine de qualité.



Les membres de l'équipe

Laetitia Bretez : Responsable de la cuisine centrale
Jérémy Souloumiac : Chef cuisinier
Christelle Villa : Aide cuisinière / Responsable des PAI
Noémie Croize : Agent polyvalent du restaurant scolaire
Véronique Guillem : Agent polyvalent du restaurant scolaire
Gisèle Elena : Agent polyvalent du restaurant scolaire
Ghyslaine Eymard : Responsable cantine maternelle
Harmonie Antonioloni : Agent polyvalent cantine maternelle
Sylvie Higouninc : Agent polyvalent Resto des Aînés

A la cuisine centrale Jérémy, Christelle et Laetitia travaillent à la préparation des repas dès 6h30 le matin afin que les repas soient prêts pour 10h. Heure à laquelle Ghyslaine, Harmonie et Sylvie acheminent les repas dans des thermoports à l'aide d'un véhicule équipé vers les deux satellites : le nouveau restaurant scolaire de l'école maternelle d'un côté et le Foyer des Aînés de l'autre.

Des travaux pour

Amélioration des espaces extérieurs et de jeux de la crèche municipale



La crèche municipale a profité cette année de travaux d'embellissement et de modernisation avec le remplacement complet des revêtements extérieurs dans les espaces de jeux pour une meilleure sécurité des enfants, la mise en place de volets roulants sur l'ensemble des baies vitrées exposées côté sud afin de faire baisser la température dans les pièces les plus exposées, le remplacement du grand store en toile antisolaire, la transformation du gazon naturel (difficile à entretenir avec l'arrosage et la présence des enfants) par du gazon synthétique ou encore l'agrandissement de la surface extérieure protégée par une avancée couverte pour pouvoir en profiter par tous les temps.



Sécurisation des services techniques municipaux



Après plusieurs effractions ou tentatives d'effractions ayant entraîné le vol de matériel aux services techniques, la Municipalité a procédé à la sécurisation du bâtiment, quartier de Laudiguier, avec l'installation d'un portail automatique, la mise en place de caméras de surveillance avec alertes en temps réel ou encore la création d'un abri pour le stockage des engins de chantier.

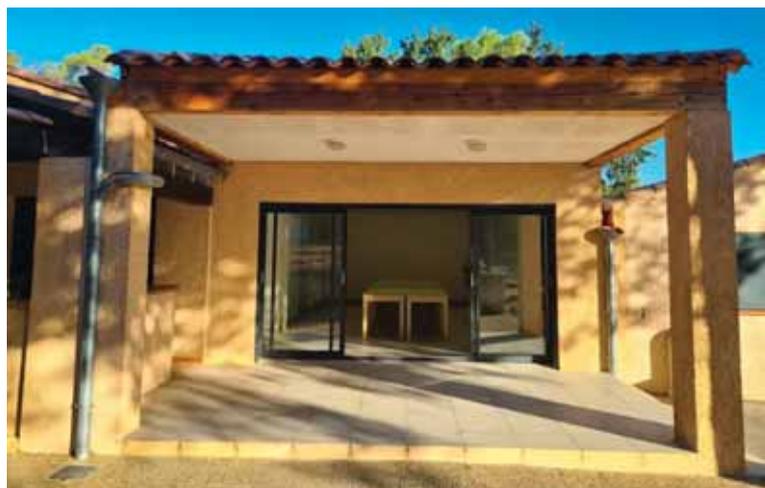


embellir Peynier

Extension de la salle municipale de La Garenne



Les travaux d'extension de la salle de la Garenne se sont poursuivis avec la réfection complète des menuiseries, le réaménagement de la cuisine (plan de travail, équipements) et la création d'une terrasse couverte.



Sobriété énergétique :

la ville de Peynier présente ses mesures sur l'éclairage public

Rénovation des réseaux avec la technologie à LED, extinction partielle de l'éclairage public pendant la nuit, abaissement de la puissance en cœur de nuit, arrêt de l'éclairage ornemental des monuments, la Ville de Peynier présente ses mesures pour faire face à la crise énergétique.

Un été le plus chaud jamais enregistré en Europe, une crise énergétique annoncée comme étant la plus importante depuis les années 1970, une augmentation fin août de 15% des tarifs de l'énergie pour les collectivités (après une augmentation de 55% du prix du kWh entre juin 2022 et le prix constaté à même époque il y a un an)... La nécessité de la sobriété énergétique s'impose. Face au risque de pénurie, un effort national de sobriété à toutes les échelles doit se mettre en place.



900 points lumineux répartis sur le territoire communal

Le village compte 900 points lumineux alimentés par 34 armoires électriques et pilotés par autant d'horloges astronomiques qui permettent de programmer différentes plages d'allumage/extinction. A Peynier, comme dans toutes les communes, le premier levier d'action est de travailler sur l'éclairage public qui représente 20% des dépenses énergétiques de la commune et 25% des consommations d'électricité municipales.

L'éclairage public pèse lourd dans les dépenses énergétiques de la commune : en 2021, la facture s'élevait à 150 000€, soit en moyenne 40€ par an et par habitant. Cette année, dès le mois de juin, le budget prévisionnel (180 000 €) pour toutes les consommations de l'année 2022 était déjà dépensé dans son intégralité.

La flambée actuelle des tarifs de l'énergie, avec la hausse du prix du kWh, frappe pleinement l'économie de notre commune qui ne bénéficie pas, tout comme les autres collectivités locales, du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers.



Quatre mesures fortes

Dans sa volonté de renforcer les actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, la Ville de Peynier est engagée depuis longtemps dans une réflexion autour de l'éclairage public communal.

1 Rénovation des réseaux avec la technologie à LED

Le premier axe de travail repose sur le remplacement des anciens systèmes d'éclairage par des solutions plus durables et très basse consommation (LED). Démarré depuis de nombreuses années, avec l'objectif de remplacer 100% des points lumineux de la commune, la municipalité poursuit son effort de rénovation de l'éclairage public avec 80 000€ de travaux réalisés chaque année pour le remplacement des lanternes au sodium par des lanternes à LED.

Cette année est programmée la rénovation des lanternes de l'avenue Jean Jaurès, de l'avenue Mireille, de la route de Puylobier et de l'avenue Saint-Victor soit la conversion en LED de 61 nouveaux points d'éclairage public. La technologie à LED, posée systématiquement, offre des garanties intéressantes en termes de consommation et de maintenance. Le gain en énergie peut atteindre jusqu'à 80%. Entre 2018 et 2020, avec l'augmentation du parc LED de la commune, la consommation annuelle en kWh a baissé de 30%.

2 Extinction partielle de l'éclairage public pendant la nuit (Minuit/5h30)

Le second axe consiste à limiter l'allumage de l'éclairage nocturne. Une phase de test sera réalisée à partir du lundi 3 octobre (Quartier Saint-Anne et au Domaine Les Michels). Ce dispositif sera ensuite étendu à l'ensemble du territoire communal (hors centres historiques) dès le lundi 7 novembre 2022.

Le fonctionnement de l'éclairage public ne constituant pas une nécessité absolue durant la nuit sur une plage horaire peu fréquentée, l'éclairage public sera interrompu entre minuit et 5h30 du matin sur l'ensemble du territoire de la commune, à l'exception des centres historiques du village, du hameau Les Michels et du hameau de la Treille.

3 Abaissement de la puissance en cœur de nuit dans les centres historiques (23h/6h)

Le troisième axe consiste à diminuer l'intensité de l'éclairage public dans les centres historiques du village, du hameau Les Michels et du hameau de la Treille, là où l'éclairage sera maintenu toute la nuit.

Un dispositif (régulateur) intégré dans les lanternes à LED permet l'abaissement programmable de la puissance consommée par la lanterne. Ce dispositif a spécialement été conçu pour réaliser des économies d'énergie. De cette manière les lanternes, utilisées sur la commune, ont été programmées pour diminuer de 60% leur puissance entre 23h et 6h du matin. La transition d'une plage de puissance à l'autre se fait progressivement de manière à rendre transparente la variation à l'œil humain.

4 Arrêt de l'éclairage ornemental des monuments

Enfin, depuis le mois de juin, les éclairages des façades extérieures des monuments communaux ont été éteints. Ainsi la chapelle Saint-Pierre et l'église Saint-Julien ne sont plus éclairées le soir et la nuit.



L'extinction nocturne et la sécurité ? Un plus pour le ciel et la faune nocturne ?

L'extinction nocturne était une réalité dans l'immédiate après-guerre où la population savait que les "lumières s'éteignaient" à minuit. Avec la baisse du coût de l'énergie fossile et nucléaire dans les années 60, la plupart des communes ont pu se payer le luxe de maintenir l'éclairage toute la nuit. Toutefois, depuis une dizaine d'années, de plus en plus de communes ont pris le tournant de l'extinction nocturne.

Côté sécurité routière, dans le cadre d'une signalisation réglementaire, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents. Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse.

Dans la plupart des communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des délits n'a été observée. Les effractions ont d'ailleurs lieu principalement en journée.

Quant à l'environnement, l'extinction nocturne induit notamment une moindre pollution lumineuse et rend l'observation du ciel étoilé plus facile. Elle permet aussi de moindres pertes pour la biodiversité. En effet les lampadaires constituent souvent de véritables pièges à insectes notamment les papillons nocturnes. Certains oiseaux sont aussi gênés par l'éclairage artificiel.

Le château, cœur de village pour les

Les travaux réalisés au cours du 1^{er} semestre 2022

- Phase de dépollution et de désamiantage de toutes les pièces diagnostiquées comme étant polluées durant 2 mois,
- Phase de démolition des planchers vétustes et des cloisons intérieures destinées à être modifiées,
- Réaménagement d'une partie de la toiture destinée à accueillir toutes les installations techniques (chauffage, climatisation,...),
- Coulage des planchers de la future salle du conseil municipal au 1^{er} étage et de l'espace pour les associations au 2^{ème} étage,
- Décroustage de la façade sud destinée à être rénovée entièrement en pierres apparentes à l'identique du reste du château.



Peyniérens : **les travaux avancent...**



Les travaux en cours et à venir (2^{ème} semestre 2022 et 1^{er} semestre 2023)

- Préparation et câblage des réseaux électrique et informatique,
- Pose des menuiseries intérieures et extérieures,
- Suite de la rénovation des façades,
- Mise en place des revêtements de sol et des cloisons intérieures,
- Rénovation des gypseries (décors remarquables à préserver sur les murs et les plafonds),
- Aménagement de la traboule.



Le projet en quelques chiffres clés

- Création du parking sous la place du château : 2 500 000 € financés à 60% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et 20% par la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Réhabilitation du château de Peynier : 5 000 000 € financés à 60% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et 20% par la Métropole Aix-Marseille-Provence



La future traboule du château

Les traboules sont des passages piétons à travers des cours d'immeuble qui permettent de se rendre d'une rue à une autre dans certaines villes françaises. Les plus connues sont situées à Lyon.

Dans le cadre de l'aménagement du château, l'ouverture d'un passage sur l'aile droite du château, mitoyenne avec l'avenue Saint-Éloi, est prévue pour créer une jonction (ruelle couverte du type traboule lyonnaise) entre la place du château et le centre ancien. Elle débouchera sur la rue du Château, derrière l'église Saint-Julien.



Le nouveau parking sous la place du château

Les finitions intérieures sont en cours : électricité, peintures, carrelage des cages d'escalier, installation des portes automatiques, Finalisation du rhabillage du mur de soutènement du parking et de la place du château avec les pierres d'origines du mur historique (mur ancien qui a dû être démantelé pendant la durée des travaux et qui faisait l'objet d'une mise en demeure pour un risque d'effondrement),



Il faudra ensuite procéder au raccordement des eaux pluviales du parking au réseau communal et procéder à la remise à niveau de l'avenue Mireille avec d'importants travaux de génie civil qui permettront également de la création d'un trottoir de cheminement entre les accès au parking et le reste de l'espace public dans ce secteur.

La livraison finale du parking est prévue pour la deuxième moitié de l'année 2023. Les tarifs d'abonnement seront établis et communiqués à la population dans les prochains mois et les services de la mairie recontacteront individuellement toutes les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour une location avec un projet de bail.

Journée des Associations

Cette grande manifestation est l'occasion de découvrir la richesse du tissu associatif de la commune. Toute la journée, en plus de la visite des stands, le public a pu assister à des démonstrations ou s'initier à des activités culturelles et sportives.

Cette année une nouvelle formule a été inaugurée avec une durée plus importante et un nouveau lieu. En effet la manifestation s'est déroulée pour la première fois sur la Base de Loisirs de la Garenne, un site magnifique pour accueillir les Peyniérens venus nombreux et en famille.

Plus de 25 associations ont participé à ce rendez-vous incontournable de la rentrée.



Culture

Foyer Rural (exposition de dessins, animation théâtre, exposition de peinture et initiation, mini séances de yoga, sophrologie), Culture arts et créations (expositions, démonstrations, technique et procédé Raku), Part/Âges, Estello Di vents et Littéralis (découverte du sentier Botanic, historique de la ferme du puits de Lauris, lecture de comte au Théâtre de Verdure, tricot et jeux de société avec la participation Leï Michelins).



Enfance et jeunesse

UPEP (communications parents d'élèves et activités pour enfants), IFAC (jeux pour enfants), Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc (ateliers multi-sports), CitéCap (extraits des différentes expositions organisées par l'association), FADA (stand maquillage enfants, réalisation d'une fresque avec la participation des enfants, tombola).

Chant et danse

Les Harmos de la Garenne : atelier de Pablo & Léna (ateliers de chants et animations), Les Zarmos (animations chants et chorale), DOREMI (animations chants), Danse à l'infini (démonstrations et initiations).

Sport

Peynier BMX (démonstrations), Tennis Padel Club (démonstrations, initiation), Peynier Athletic Club (initiation marche nordique et démo), Olympique de Peynier (petits matchs organisés, initiation), Karaté (démonstrations enfants, ados et adultes), Aïko (démonstrations), les Archers du Veralai (démonstrations).

Autre

Amicale RCSC (tours de 4x4 pour tous toute la journée, animation "les gestes qui sauvent", différents jeux d'eau pour enfants), Jean-Pierre Mante (intervention sur la réglementation de l'occupation du domaine forestier), Leï Michelins (présentation de l'association, exposition photos).



Tir à l'arc : Peynier en or !



Le club de tir à l'arc de Peynier "Les Archers du Verdalaï" s'est particulièrement distingué lors des Championnats de France Nature dans l'Eure et Loir (28) les 18 et 19 juin derniers.

La compétition s'est déroulée pour l'individuel à Dampierre-sous-Brou en présence de 550 archers sélectionnés. Parmi les archers qualifiés, deux archers du club de Peynier ont fait le déplacement jusqu'à Brou : Manon Miskizak (jeune cadette) et Bernard Chauvin (Senior), tous les deux dans la catégorie arc nu. La compétition avec des conditions climatiques difficiles s'est révélée très disputée. Au terme de ces deux journées, Manon finit 6^{ème}, quant à Bernard, il offre au club une très belle médaille de champion de France bien méritée.

Un grand bravo à nos deux compétiteurs !



Concours de pétanque : la coupe du Maire



Les finalistes du concours de pétanque qui a eu lieu au printemps dernier. De gauche à droite : Frédéric Kasparian, Franc Moldt, Philippe Roux et Éric Sava le gardien de la Basse de Loisir de la Garenne accompagnés de Monsieur le Maire.

Nos associations recrutent

Nos associations ont besoin de recruter de nouveaux bénévoles afin de pérenniser le tissu associatif et leurs activités sur la commune, alors n'hésitez pas à rejoindre :

■ L'équipe du Royer Rural

Par mail : foyerrural.peynier@gmail.com

ou courrier : 4, avenue de la Libération à Peynier

■ L'équipe de Peynier Fêtes

Par mail : aude.mallet@ville-peynier.fr

ou courrier : 9, cours Albéric Laurent à Peynier

Course à pied :

Beau succès pour le premier marathon de Peynier

Cette année, l'association Fada a fait le choix d'organiser un Marathon à la place des 24h et au vu du retour général nous pouvons dire que le pari est gagné !

Cette journée du samedi 21 mai 2022 se sera traduite comme une véritable aventure humaine qui a créé une sorte d'osmose entre coureurs et bénévoles.



S'il faut retenir une chose, c'est celle-ci !

Les témoignages des coureurs sont unanimes quant à l'accueil chaleureux et le soutien sans faille des bénévoles. Quand ils viennent à Peynier, les coureurs savent qu'ils seront toujours bien reçus et c'est pour ça que certains reviennent depuis presque 10 ans. La majorité a apprécié la qualité de l'organisation et des services mis à disposition tels que le ravitaillement, la présence de kinésithérapeutes et d'un médecin.



Malgré une chaleur intense, les coureurs se sont dépassés, surpassés même pour atteindre l'objectif fixé. Nous avons eu le plaisir d'avoir sur le podium plusieurs Peyniérens, Nicolas Jullien en solo sur le 6h à la 3^{ème} place et en équipe sur le 6h, les Demis-fondus à la 1^{ère} place composés entre-autres d'Alexandre Tron, Guillaume Krieg et Christophe Aiello.

Nous remercions chaleureusement le Docteur Nicolas Botas ainsi que Carole Noel, kinésithérapeute sur Trets et ses 2 collègues qui l'accompagnaient pour leur présence.

Cette après-midi sportive s'est clôturée avec la course des minots à laquelle ont participé une cinquantaine d'enfants peyniérens principalement de l'école élémentaire Jean-Jaurès. Quel bonheur de voir les enfants du village participer à cet évènement !

Un grand merci à toutes ses familles pour ce moment festif et aux enfants pour leur participation.

Cette journée s'est achevée avec une soirée gourmande et festive. Nous avons eu la chance d'écouter la chorale de l'Atelier de Léna et Pablo qui nous a enchanté, les Miraboyes avec leurs morceaux blues folk pour les connaisseurs et le groupe des Sqar qui, une fois encore, a mis le feu avec son énergie et sa bonne musique. Les Peyniérens présents se sont bien déhanchés sur leurs morceaux.

Cet évènement n'aurait pu avoir lieu sans le soutien des services de la commune : services techniques, Police Municipale, ... l'ensemble des sponsors et surtout les bénévoles Fada ou autres qui ont donné de leur temps pour cette magnifique journée.



Aide aux demandeurs d'emplois : pour la première fois, la commune organise son Job Dating

Le Job Dating est une pratique préalable à un recrutement. Au cours de cette après-midi les candidats disposent de quelques minutes pour se présenter. L'objectif est d'obtenir un entretien d'embauche.

Contrairement à l'entretien d'embauche, le Job Dating ne permet pas d'entrer dans les détails du CV d'un candidat. Les participants qui se présentent à un Job Dating disposent de quelques minutes pour se présenter, et rarement plus de 10 minutes. Les recruteurs posent des questions qui se concentrent sur la motivation, les traits de personnalité et ce que le candidat pense pouvoir apporter à l'entreprise.

Pour cette première après-midi organisée à Peynier le vendredi 24 juin, plus de 20 entreprises ont répondu présentes avec un stand sur place pour présenter leur activité.

Un bilan très positif car tous les questionnaires de satisfaction réceptionnés à l'issue du Job Dating (65 en provenance de visiteurs et 22 d'entreprises) ont été très bons : "bonne organisation, bon accueil de la ville de Peynier, cadre agréable pour l'évènement ...", mais surtout il y a pu avoir des embauches immédiates au cours de l'après-midi et des entreprises ont prévu de revoir certains candidats.

Cet évènement aura également permis au service Social de la commune de rencontrer les entreprises et les partenaires d'aide à l'emploi de la région.



Amateurs de street-food, bientôt un food truck à Peynier

Avant la fin de l'année, pour le plus grand bonheur des habitants de la commune, la municipalité va lancer un emplacement food truck made in Peynier. Du lundi au dimanche, vous pourrez découvrir chaque soir une offre variée à emporter pour le dîner.

Le principe est simple : chaque soir un food truck différent s'installera avenue de la Libération et proposera aux habitants de la commune des mets qu'il cuisinera dans son camion. Les camions restaurants proposeront chaque jour des spécialités culinaires diversifiées. Il y en aura pour tous les goûts : cuisine italienne, cuisine asiatique, Burgers, cuisine tunisienne, Sushi, Tacos...

Le food truck ou camion restaurant, inspiré d'un concept new-yorkais, est un mode de restauration nomade qui associe deux prestations en vogue : la restauration rapide conjuguée à la cuisine de qualité et de proximité.

Si les food trucks ne semblent pas être un concept nouveau au regard des camions à pizza ou encore les baraques à frites, ils se positionnent comme une alternative plus saine que les fast-foods à l'heure du dîner. Leur originalité est en effet de proposer des plats, composés de produits de qualité et locaux, préparés devant les clients.

Un planning connu à l'avance, un emplacement unique

L'emplacement Food Truck de Peynier sera situé avenue de la Libération, sur le parking en face de la pharmacie. Il est mis à disposition par la Mairie.

Une page dédiée sur le site Internet de Peynier "www.peynier.fr/vitrines/restauration/food-truck" vous permettra de consulter quel food truck retrouver sur la commune selon les jours de la semaine.



Bienvenue à...

Bastien Chenet, spécialiste des espaces verts

Vous souhaitez faire une beauté à votre jardin ? Bastien Chenet a installé son activité à Peynier et met à votre service son expérience dans l'entretien des espaces verts :

- Entretien de jardins,
- Abattage,
- Devis gratuit.
- Débroussaillage,
- Création,
- Taille des haies et élagage,
- Petit bricolage,...

Tél. 06 63 45 32 65 - bastien.chenet@outlook.com



Ocho, un nouveau concept vient de s'installer en plein cœur de Peynier

À la fois bar à vins, restauration et épicerie fine, l'équipe OCHO vous attend à Peynier au 8, avenue de la Libération.

Cette cave à manger sera votre nouveau lieu de rencontre où il fait bon de s'asseoir entre amis ou en famille.

On y trinque avec une belle sélection de vins, tout en picorant des assiettes et des planches à partager fines et franches. Un seul mot d'ordre : convivialité ! dans une ambiance décontractée...

Vous pourrez aussi y déjeuner de façon simple et gourmande du mardi au vendredi.

L'épicerie fine vous permet également d'emporter avec vous l'ensemble de sa sélection de vins et produits du terroir soigneusement sourcés ainsi que ses "ApéroBox" à déguster à la maison.

Parce qu'on le garderait bien pour soi, Ocho se privatise le samedi midi pour tous vos événements.



OCHO, cave à manger (Bar à vins - Restauration - Epicerie fine) est ouverte du mardi au samedi :

Mardi : 10h - 22h
Mercredi : 10h - 22h
Jeudi : 10h - 22h
Vendredi : 10h - 22h

Samedi :
Privatisation/event* le midi / 17h - 22h
*sur demande

8, avenue de la Libération

Tél. 09 50 31 58 72

Mail : contact@epicerie-ocho.com

Site Internet : www.epicerie-ocho.com

Bienvenue à :



Céline Verneau-Hofer, nouvelle hypnothérapeute

Céline Verneau-Hofer est hypnothérapeute et coach en PNL (Programmation Neuro Linguistique) depuis 2017. Elle vous reçoit sur rendez-vous à Peynier.



Son objectif : mettre ses compétences, son expérience et son énergie au service de l'humain.

Issue d'une formation supérieure en Finance et Économie d'entreprise, elle découvre le monde du développement personnel lors de séminaires d'entreprise (Énéagramme, Méditation, Communication Non Violente...).

Pour plus d'info, c'est par ici :

<https://www.cvh-coaching.fr/> ou par téléphone (appel ou SMS) au 07 71 68 72 38 ou par e-mail: cvh-coaching@orange.fr
Prise de rendez-vous sur Doctolib Céline Verneau Hofer

Suite à un moment de doute professionnel, elle décide de faire appel à un hypnothérapeute. Cette rencontre change sa vie ! Très vite, elle se forme à plusieurs outils de développement personnel, complétés par des spécialités pour accompagner les enfants et les adolescents et également en prévention des risques psychosociaux via des ateliers en entreprise.

En 2018, elle s'est installée dans 2 cabinets sur Rousset et Trets. Ayant eu besoin de plus d'autonomie et pour répondre à la demande de ses clients, elle s'installe ensuite dans la ZI du Verdalai à Peynier.

Quelque soit le domaine que vous avez choisi d'améliorer ou de transformer, Céline Verneau-Hofer vous accompagne pour :

- mobiliser vos ressources vers la réalisation de vos objectifs,
- définir ou faire évoluer votre projet de vie,
- développer votre confiance et gagner en sérénité,
- reconsidérer votre regard sur vous-même et sur votre situation,
- libérer votre potentiel présent,
- approfondir vos connaissances et améliorer vos performances.

Elle propose et anime aussi, régulièrement, des conférences et des ateliers en entreprise pendant lesquelles différentes thématiques sont abordées : développement personnel, confiance en soi, communication bienveillante, auto-hypnose, etc.

Pierre Lieutaud, nouvel ostéopathe

Pierre Lieutaud a obtenu un baccalauréat scientifique en même temps que le sport étude handball, il a donc un passé de sportif de haut niveau.

Il a ensuite passé la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) avant d'intégrer le Collège Ostéopathe de Provence. 5 ans après, il obtient un diplôme d'Ostéopathie (D.O.) inscrit au niveau 7 des RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles).

Il propose à Peynier des soins d'ostéopathie pour les adultes, sportifs, enfants, femmes enceintes, nourrissons et personnes âgées.

Il est ouvert tous les jours de 9h à 21h (le lundi et le jeudi jusqu'à 22h).



Contact

3192 Route de Gardanne CD6, situé juste à côté de la brasserie "Le 592"
Rendez-vous par téléphone : 06 45 55 70 13 ou sur Doctolib

La commune dispose maintenant d'un Laboratoire de Biologie Médicale : bienvenue à Kantysbio !



Implantés en 2020 dans le département du Var, Kantysbio a choisi de rompre avec le modèle des laboratoires industrialisés pour remettre la santé des patients au cœur des préoccupations. Ainsi, le laboratoire assure sa mission dans les Bouches-Du-Rhône en réalisant les bilans biologiques dans de nombreux établissements de santé (EPHAD, SSR, ...).



Conformément aux principes de santé de proximité du laboratoire, Kantysbio a décidé de faire bénéficier la population de Peynier et des communes voisines de son savoir-faire en créant un laboratoire d'analyse médicale innovant situé à l'entrée du centre commercial du Forum.

Le Laboratoire de Peynier a ouvert ses portes le 12 septembre dernier, il propose sans aucun rendez-vous de nombreux services : bilans sanguins, biologie spécialisée, anapathologie et réalise également des prises de sang à domicile sur demande.

Les résultats sont disponibles en urgence, y compris les résultats des tests PCR. Des déplacements réguliers sont également organisés dans les entreprises pour réaliser les analyses des salariés.

Pour accueillir ses patients dans les meilleures conditions possibles, le laboratoire de Peynier dispose d'un parking privé équipé de bornes de recharges électriques.

Horaires d'ouverture

52, avenue Georges Vacher :
Du lundi au vendredi : de 7h à 18h
Le samedi matin : de 7h à 12h
Contact :
Téléphone : 04 12 04 55 25
Mail : contact.peynier@kantysbio.fr
Site internet : www.kantysbio.fr



Installation de nichoirs à martinet noir à l'école Jean Jaurès

Pour limiter le déclin des populations de martinet noir sur le territoire et afin de sensibiliser à l'environnement les écoliers et le grand public, la commune a installé au printemps des nichoirs à martinet noir au groupe scolaire Jean Jaurès.



Le martinet noir

Le martinet noir (*Apus apus*) est un oiseau migrateur insectivore dont une des singularités est de passer la quasi-totalité de son existence en vol.

Le martinet noir passe l'hiver en Afrique et revient nicher en Europe,

notamment en Provence, à la mi-avril. Un couple pond entre 1 à 3 œufs à la mi-mai. Après une vingtaine de jours d'incubation, les oisillons naissent : il leur faudra une quarantaine de jours afin de devenir autonomes et de sortir du nid.

Les premiers envols des juvéniles ont lieu dès la fin juillet et jusqu'à la fin août : le premier vol marque le départ des juvéniles qui quittent alors l'Europe pour l'Afrique australe.

D'une longévité d'environ 6 à 10 ans, les martinets noirs sont fidèles à leurs sites de nidification : les couples reviennent d'une année sur l'autre nicher sur le même site. L'espèce cohabite avec l'Homme en ville, où elle niche en hauteur dans des trous, cavités... de bâtiments. L'espèce est aujourd'hui menacée sur le territoire. Les populations de martinet noir sont en forte décroissance car les habitats propices à leur nidification se font de plus en plus rares : les sites favorables sur le bâti ancien disparaissent et les bâtiments neufs ne permettent pas l'installation des martinets noirs.

Le martinet noir est ainsi aujourd'hui une espèce protégée en France et en Europe. Il figure notamment sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de notre région (INPN – Inventaire National du Patrimoine Naturel) en tant qu'espèce à préoccupation mineure.

Les activités humaines sont souvent un facteur expliquant le déclin de nombreuses populations d'espèces animales et végétales. Loin de ne concerner que certaines espèces rares ou exceptionnelles, ces menaces concernent également les espèces dites ordinaires, que nous avons (avons ?) l'habitude de côtoyer, y compris en milieu urbanisé.

C'est pourquoi, dans le cadre de son Agenda Environnemental, le Département a souhaité mettre en place des actions en faveur de ces espèces ordinaires dont le déclin peut parfois passer inaperçu, par manque de sensibilisation.

La commune de Peynier a souhaité participer à ce beau projet, en proposant l'installation de 5 nichoirs à martinet noir sous l'avant-toit du groupe scolaire Jean Jaurès, avec pour objectifs :

- d'améliorer l'offre de sites de nidification des martinets noirs en agglomération,
- de sensibiliser les écoliers de la commune et le grand public, à travers l'observation de la phénologie de l'espèce.
- favoriser la nidification de cette espèce est un élément en faveur de la biodiversité. Par ailleurs, insectivore, le martinet noir est un vecteur très efficace dans la lutte contre le moustique tigre.

Installation de 5 nichoirs à martinet noir à l'école élémentaire

Des nichoirs en bois ont été fabriqués à la menuiserie départementale de Saint-Pons et ont été fournis gratuitement par le Département à la commune. Les services techniques de la Mairie ont procédé, le mercredi 13 avril (juste avant le retour de migration des oiseaux), à leur installation sur le site, favorable et préalablement repéré, du groupe scolaire Jean Jaurès. Les nichoirs ont été installés en hauteur en un endroit protégé des intempéries et d'un soleil trop violent, sous l'avant-toit de l'école. L'accès et l'envol sont ainsi bien dégagés car les martinets volent en ligne directe vers leurs nids. Les services techniques seront également en charge d'assurer un suivi régulier de l'occupation des nichoirs. Ce projet n'est pas seulement une action de protection de la biodiversité. Il s'agit également d'une sensibilisation à l'environnement des citoyens de la commune.

La cohabitation avec les oiseaux permettra aux habitants d'apprendre à reconnaître cette espèce, se familiariser avec son mode de vie, mais également d'observer sa phénologie pendant la période de nidification de l'oiseau. Des supports permettront également aux instituteurs de la commune de réaliser un travail pédagogique avec les élèves de l'école élémentaire.

Les martinets sont par ailleurs des oiseaux très propres et l'adoption des nichoirs ne peut être à l'origine de salissures. En effet, les adultes avalent une grande partie des déjections de leurs petits, évitant ainsi les désagréments des déjections sur les façades ou au sol. De plus Les nichoirs ne nécessitent pas d'entretien d'une année sur l'autre.



Pour simplifier le geste de tri, le système de collecte du BiFLUX s'est généralisé sur tout le Territoire et progressivement les anciennes colonnes "bleues", pour le papier uniquement, ont été remplacées par des colonnes BiFLUX, acceptant ainsi tous les emballages et les papiers. Certains équipements étant vieillissants, le territoire du Pays d'Aix a profité de ces changements pour remplacer les colonnes les plus vétustes par des colonnes plus modernes, plus esthétiques et plus accessibles. Sur celles-ci, le visuel a été adapté et mis aux couleurs du tri des emballages plastiques et papiers (jaune) ainsi que du verre (vert).

De nouvelles colonnes de tri sur la commune

Dans un souci de simplification du geste de tri, de nouvelles colonnes de collecte commencent à être installées sur la commune. Vous pouvez les découvrir dès à présent sur les points d'apport volontaire de la Garenne, de la Foux et du hameau Les Michels.

Les volumes ont été accrus afin d'absorber l'augmentation du flux induite par la simplification du geste et la collecte des nouveaux plastiques fins.

Ces nouvelles colonnes jaunes pour les emballages disposent en outre d'une large ouverture afin de faciliter le dépôt de tous les emballages recyclables. Grâce à cette nouvelle trappe adaptée le dépôt sera facilité.

Ce qu'il ne faut pas faire !

Ce nouveau matériel va faciliter le dépôt des petits cartons type colis ou emballage de petit électroménager. Toutefois il reste interdit d'y déposer des cartons de grande taille (télévision ou mobilier) ou en trop grand nombre (déménagement), ceux-ci doivent être déposés en déchèterie.

Sécurité et embellissement du village : enfouissement d'un nouveau réseau de distribution d'électricité

Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis a achevé le chantier d'enfouissement de la ligne haute tension qui survolait les quartiers Saint-Pierre et les Pourraques à Peynier.

Cela fait déjà plusieurs années que tous les réseaux d'électricité nouvellement créés ainsi que les existants, à l'occasion de travaux de rénovation de la voirie, sont enfouis sur la commune dans le cadre d'un vaste programme, conduit par la municipalité, de sécurisation du réseau et d'embellissement du village.

La commune de Peynier ainsi que ses voisines peuvent être soumises à de forts vents. Si les lignes électriques résistent à des vents inférieurs à 120 km/h, cela devient plus difficile

d'intervenir à plus de 130 km/h pour les équipes techniques notamment avec la chute d'arbres ou de branches sur les câbles électriques.

Enedis, à la demande de la commune, a donc procédé à l'enfouissement de la ligne haute tension qui survolait les quartiers Saint-Pierre et les Pourraques, permettant par la même occasion d'embellir la vue, dans ce secteur classé de la commune, notamment autour de la chapelle Saint-Pierre.

La ligne haute tension a disparu du paysage peynièren

Avant

Après



Retour en images :

La kermesse de fin d'année des écoles de Peynier

Le vendredi 24 juin dernier l'UPEP et l'IFAC ont organisé la kermesse des deux écoles de Peynier. C'était la première fois qu'un tel évènement a lieu dans notre village, rassemblant les 400 enfants scolarisés dans les écoles de Peynier et leurs familles.

Après une longue préparation de plusieurs mois, les enfants ont pu s'amuser avec plus de 25 stands proposés : pêche aux canards, chamboule tout, fléchettes, jeux en bois, parcours, tir au but... une buvette et de délicieux gâteaux pour régaler tous les gourmands !



Nous devons la réussite de cette belle fête de fin d'année à tous les bénévoles : parents, grands-parents, amis, associations et autres habitants du village... une magnifique preuve de solidarité ! Un grand merci à tous les participants ! Ce bel évènement s'est clôturé par une tombola et un concert de musique, et les festivités ont suivi avec la traditionnelle retraite aux flambeaux dans le cadre du feu de la Saint Jean permettant aux familles de continuer cette journée de fête avec l'association "PEYNIER Fêtes".

Fête du 14 juillet :

Soirée Paella et Grand Loto de l'été organisés par PEYNIER Fêtes



Fête votive de la Saint-Pierre



Jeu Provençal "Coupe Albert Burle"

Les finalistes peyniériens du Jeu Provençal "Coupe Albert BURLE" à gauche de Christine Burle : Jeannot Pace et Fernand Gasparini



Remise des récompenses aux enfants pour le concours de boules "Souvenirs Yves Ginhoux, Marcel Aventiny et Gilbert Campi"



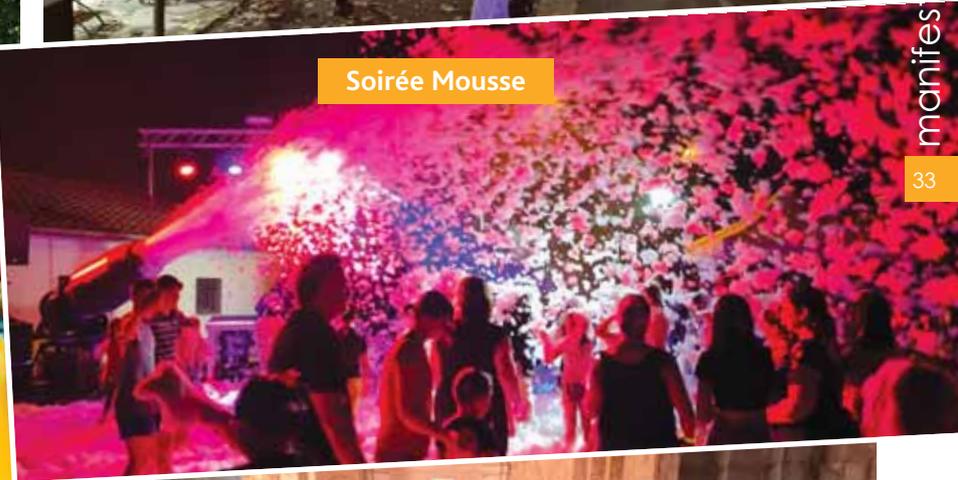
Spectacle de marionnettes "Guignol"



Concert "l'Orient Express Orchestra" et son show années 80



Soirée Mousse



Messe à la chapelle Saint-Pierre

Retour en images :

Fête votive de la Saint-Michel



Vide-grenier au hameau Les Michels



Grand aïoli sous les ombrages



Journées du patrimoine

La 39^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine a été proposée cette année par l'association Littéralis en partenariat avec Part/Âges, l'Estello di Vent, Leï Michelins et Mosaïque Archéologie.



Au programme du week-end : balade animée par Christophe Vaschalde au travers des rues du village médiéval, puis à la découverte du bois de la Garenne et de l'ancienne ferme du Puits de Lauris, visite du hameau Les Michels, à la découverte d'un hameau autrefois peuplé de mineurs-paysans, conférence pour redécouvrir le château de Peynier au travers des récentes recherches archéologiques, visite guidée de la chapelle Saint-Pierre, joyau de l'art roman en Provence, concert "Violon et violoncelle" à la chapelle et diffusion de courts métrages au hameau Les Michels.

Un programme riche qui a su captiver le public avec plus de 200 visiteurs sur le week-end !



Le “Sentier des volontaires ukrainiens” à Peynier : **symbole de la Liberté, de l'indépendance et de fraternité du peuple ukrainien**

Il existe à Peynier, à la Garenne, un rocher où l'on peut apercevoir le “Tryzub” (trident ukrainien), blason du pays. Dans sa version d'origine le Tryzub était encore discrètement orné de bleu et de jaune, les couleurs de l'Ukraine. Gravé également sur ce rocher dit de la Garenne, auquel mène le “Sentier des volontaires ukrainiens”, la flamme de la Légion étrangère. Non loin de là, gravé sur un autre rocher, on peut lire un vers du grand poète ukrainien Ivan Franko qui affirme : “1940 – НАМ ПОРА ДЛЯ УКРАЇНИ ЖИТЬ” – “1940 – Il est temps pour nous de vivre pour l'Ukraine”. C'est en effet à cet endroit que se termina, en juin 1940, l'épopée de 5000 à 7000 Ukrainiens qui s'étaient enrôlés dans la Légion afin de combattre les Allemands.



Qui étaient ces Ukrainiens oubliés qui se sont battus pour la France ?

De tous temps, l'Ukraine fut l'objet des convoitises de ses voisins proches et d'invasions plus lointaines, tartaro-mongols, moscovites, turcs, polonais, autrichiens, allemands, russes et même lituaniens.

Lorsqu'en 1939 la France se trouva confrontée à la menace hitlérienne, l'ambassadeur de Pologne en France lance un appel à la mobilisation de tous les ressortissants polonais en France, y compris les Ukrainiens possédant un passeport polonais. Des milliers d'Ukrainiens émigrés se sont alors engagés dans les rangs de la Légion

étrangère pour combattre et défendre notre patrie et c'est alors qu'ils unirent leur destin à celui de la France.

Les 6000 retenus ont rejoint principalement les 21^{ème}, 22^{ème} et 23^{ème} Régiment de marche des volontaires étrangers et 11^{ème} Régiment étranger d'infanterie. Ils ont participé à la Campagne de France dans les Flandres, sous Sedan, sur la Somme (mai 1940) et jusque sur la Saône (juin 1940) laissant sur les champs de bataille des centaines de tués et de nombreux blessés. Ils ont sacrifié leur vie pour que vive la France.

Le 25 juin 1940, après la signature de la convention d'armistice franco-allemande, les combats prennent fin, la France est alors coupée en deux par la ligne de démarcation, véritable frontière entre la zone occupée au nord et la zone libre au sud.

Repliés en Provence, c'est en particulier à Peynier que ces légionnaires ukrainiens ont séjourné en attendant d'être démobilisés. Le 8 juillet, à l'occasion d'une marche, ils arrivent à Peynier et décident de sculpter un Tryzub sur le rocher de la Garenne, en souvenir du séjour en ces lieux de 800 à 900 légionnaires ukrainiens. Les gravures, à la symbolique ukrainienne et légionnaire, qui immortalisent leur amour de la liberté, de leur mère patrie et leur désespoir d'une France vaincue, ont été vraisemblablement terminées le 16 juillet 1940 et seraient l'œuvre d'Ivan Kurok.

Ce n'est qu'à partir de la fin du mois de juillet 1940 que les légionnaires ukrainiens reçoivent leurs ordres individuels de démobilisation, laissant derrière eux cette trace de leur passage dont Peynier aujourd'hui entretient avec émotion la mémoire. Certains Ukrainiens reprendront le combat en 1944, rejoignant la Résistance ou, à nouveau, la Légion Etrangère, exemples de la reconnaissance et de l'intégration d'immigrés ukrainiens devenus “fils de France, non par le sang reçu mais par le sang versé”.



Hommage de la commune de Peynier aux volontaires ukrainiens de 1939-1940

En juin 2007, la municipalité de Peynier et le colonel Mykola Bulhakov, attaché de Défense auprès de l'ambassade d'Ukraine en France, ont procédé à l'inauguration du “Sentier des volontaires ukrainiens”, matérialisé par une plaque apposée au bas de l'avenue de la Garenne afin d'honorer la mémoire des volontaires ukrainiens qui s'engagèrent en 1939-1940 dans la Légion étrangère pour défendre la France.

Les quelques semaines que vécurent ces hommes dans notre petit village provençal après avoir offert à la France leur larmes, leur sueur et parfois leur sang, témoignent de leur indéfectible attachement à la Liberté, valeur universelle par excellence, et à l'indépendance de la Nation ukrainienne, tant de fois meurtrie par des puissances étrangères.

Le 2 novembre, une cérémonie se déroule chaque année à la Garenne, au pied du rocher gravé par les légionnaires ukrainiens en présence de l'Association des descendants des volontaires ukrainiens de la Légion étrangère, de la Légion étrangère et de la Municipalité pour commémorer le souvenir de l'engagement des légionnaires ukrainiens.

Ainsi la préservation du rocher de la Garenne et la signalétique du “Sentier des volontaires ukrainiens” permettent de faire de cet endroit un lieu symbolique de l'amitié franco-ukrainienne.



Missions Solidaires : **une association mobilisée**

Missions Solidaires est une association caritative et d'intérêt général créée par Cécile, Katia, Dorothée et Blandine, l'association a pour objet l'aide humanitaire quelle qu'elle soit et où qu'elle soit.

Missions Solidaires s'est mobilisé pour l'Ukraine, en conduisant 2 actions :

- Le rapatriement en bus de familles ukrainiennes et l'organisation de leur accueil dans des familles sur la commune de Peynier.
- Le départ de 3 bénévoles à la frontière ukrainienne pour amener couvertures et produits d'hygiène mais surtout apporter confort et soutien à ces personnes parties de chez elles dans l'urgence et en grande détresse.

La Municipalité salue toutes les initiatives solidaires qui ont émergé sur la commune pour amortir le choc de la guerre en Ukraine et accueillir des femmes et des enfants ukrainiens dans notre village de Provence.



Peynier sur le front de l'aide humanitaire

Les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier ont réalisé une opération d'aide aux Ukrainiens dite "Mission Ukraine" en collaboration avec la Protection Civile du Var. Cette opération d'aide et de soutien aux populations, a permis la collecte et l'acheminement de plus de deux tonnes de matériel et de produits d'hygiène.

Au total, ce sont, plus de 200 personnes qui se seront présentées au Centre Socioculturel de Peynier lors de la collecte organisée par la commune en collaboration avec la Réserve Communale de Sécurité Civile le 12 mars dernier. Grâce à votre implication habituelle et à votre générosité, Peyniérennes et Peyniérens, habitants de la vallée également, entreprises partenaires, sponsors, officines de santé, médecins, chirurgiens... vos dons vont pouvoir bénéficier aux plus démunis, aux blessés, et aux populations en souffrance qui demeurent sur place ou qui fuient la guerre.

Lors de votre venue au Centre Socioculturel, vous avez été nombreux à souligner le sérieux et la rigueur mis en œuvre lors de cette collecte avec un soutien aux bénévoles qui se sont relayés afin que cette opération soit une réussite.



**Plus de deux tonnes
de matériel
et de produits d'hygiène
collectés**

Ainsi, plus de deux tonnes de matériels médicaux et de secours, de produits d'hygiène et de denrées non périssables ont été acheminées vers la plateforme de Protection Civile du Var et partiront dès ce week-end pour les dispositifs de secours et d'aide installés, in situ, au plus près des populations ainsi que sur les théâtres opérationnels (matériel de secours chirurgical, défibrillateurs, kit d'intervention pour blessés, produits médicaux destinés aux enfants blessés, kit accouchements, produits de secours "mères enfants", matériel pour personnes handicapées...). Utilisés, mis en œuvre par des professionnels de terrain et des bénévoles confirmés du secours humanitaire, vous pouvez, donc être assurés que ce que vous nous avez transmis sera utilisé et géré dans des conditions optimales au sein de structures internationales dédiées aux actions de terrain et rompues à prendre en compte ces événements et ces actions.



Du côté de la Médiathèque Municipale

La bibliothèque EMMÉNAGE PROVISOIREMENT AU GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURÈS

La bibliothèque s'est installée dans ses locaux provisoires, dans l'ancien réfectoire de l'école élémentaire Jean Jaurès, en attendant la construction de la future bibliothèque sur la place du Château.

Après presque 30 ans passés au quartier Notre-Dame, c'est une page de la bibliothèque de Peynier qui se tourne, pour en écrire une nouvelle au sein du nouvel espace dédié qui verra le jour sur la grande place du Château dans plusieurs mois.

En attendant la construction du futur bâtiment, toute l'équipe de la bibliothèque, a le plaisir de vous accueillir dans l'ancien réfectoire du groupe scolaire Jean Jaurès qui a entièrement été rénové. L'équipe avec l'aide des services techniques, a tout

fait pour aménager au mieux cet espace, afin de le rendre fonctionnel et agréable pour petits et grands.

Il a fallu attendre l'installation des réseaux internet et la sécurisation de l'accès au public pour pouvoir ouvrir l'accès aux usagers de la bibliothèque municipale. Ce sont choses faites. Les documents empruntés ont bien sûr été considérés comme prolongés pendant notre fermeture. Vous pouvez désormais nous les retourner et venir faire vos choix.



Par ici l'entrée !

L'entrée se fait par le jardin d'enfants situé en face de l'école élémentaire (rue des Ecoles).

De nombreuses nouveautés ont pris place dans nos rayons. L'accueil des classes, du périscolaire et de la crèche a repris. Une belle programmation culturelle vous attend.

A très bientôt !

Horaires d'ouverture

Mardi 9h-12h / 16h-18h30

Mercredi 9h-12h / 14h-18h

Jeudi 9h-12h / 16h-18h30

Samedi 9h-12h

Nouveau numéro de téléphone ! 09 73 89 01 65

BIBLIOMIX : PENSONS ENSEMBLE NOTRE FUTURE BIBLIOTHÈQUE

Dans un environnement technologique, social et culturel mouvant, comment imaginer la bibliothèque publique de demain, son périmètre d'intervention, ses dispositifs de médiation, ses modes d'action, son offre documentaire ?

BiblioMix est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque. L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses (bibliothécaires, lecteurs, bidouilleurs, designers, architectes, usagers ou non de la bibliothèque...), et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser.

La bibliothèque de Peynier, actuellement installée dans des locaux provisoires, au sein du groupe scolaire Jean-Jaurès, emménagera d'ici deux ans, au rez-de-chaussée d'un nouveau bâtiment de 305 m² dans la cour du château, avec un nouveau mobilier et des nouveaux espaces.

Afin de penser ensemble la bibliothèque municipale de demain, nous souhaitons joindre la population à la réflexion autour de ce projet dans une démarche participative. Nous vous proposons ainsi de participer à un sondage pour donner votre avis sur la bibliothèque d'aujourd'hui et sur votre vision

de la bibliothèque de demain. Vous pouvez ici laisser libre court à votre imagination et à vos envies, tout en sachant que nous ferons notre possible pour prendre en compte ce qui sera réalisable, selon les moyens de la commune.

Merci pour votre participation et bien évidemment nous vous tiendrons informés des résultats de ce sondage.



Le projet de la future médiathèque

Sondage accessible en ligne sur le site Internet de Peynier (www.peynier.fr/2022/09/12/bibliomix/) et en version papier à la bibliothèque et à l'accueil de la Mairie jusqu'au 15 novembre 2022.



La tête dans les nuages

Un spectacle et des ateliers tout doux

La compagnie Les petits pois sont rouges a présenté son spectacle "Tête en l'air" aux 5 classes de maternelles fin novembre 2021.

Un spectacle doux et poétique qui a entraîné les enfants dans un univers de papiers, de nuages et de rêverie et a donné lieu à des questions et des échanges avec la comédienne, Cécile Rattet.

Suite au spectacle des ateliers ont été proposés en mars, aux classes de moyennes et grandes sections de la maternelle. Ainsi, sur deux matinées, 65 enfants ont participé aux ateliers et ont adoré ça.

C'est un voyage aux pays des sensations, afin de sensibiliser l'enfant à l'univers théâtral et poétique du spectacle, en lui proposant des ateliers d'expérimentation corporelle, théâtrale et d'expérimentation autour de la matière et ses possibles : froissage, défroissage, pliage, bruits, légèreté de la matière, construction, déconstruction, transformation,...

Les enfants ont été invités à manipuler papiers et matières pour leur donner vie et mouvement : une écharpe qui devient oiseau, une feuille de papier qui devient marionnette puis nuage ... exploration bercée par la musique du spectacle : chants d'oiseaux, bruit du vent...

Ce spectacle et ces ateliers ont été programmés par la bibliothèque dans le cadre de Provence en scène +, un dispositif départemental.



Bébés lecteurs

Les assistantes maternelles de l'association Les Pitchouns, viennent les mercredis matin à la bibliothèque pour un temps de lecture pour les tout-petits.

La lecture est une activité qui apporte du bien-être et du plaisir au bébé. Les tout-petits explorent les livres avec tous ses sens : il les mordille, les lance, tape dessus... C'est normal ! Avec les livres, les bébés s'éveillent au langage et aux sonorités de sa langue maternelle. Ils découvrent des mots, mais aussi les bases de l'écrit (lecture de gauche à droite...). Lire des livres stimule l'imagination, augmente le vocabulaire et améliore les facultés de communication. Lire introduit également les notions d'histoire, de nombres, de lettres, de couleurs, de formes et informe un bébé sur tout ce qui l'entoure.

Alors bienvenue à nos bébés lecteurs !

La Garenne version Nouvelle Orléans

Le concert des Yellbows a clôturé la saison de la bibliothèque en beauté le 30 juillet dernier. Dans le cadre de Provence en scène.



Du blues endiablé qui a conquis plus de 200 personnes présentes, avec une énergie communicative, irrésistible, qui a fini par faire danser le public. L'esprit des brass band de la Nouvelle Orléans a été incarné avec brio. Bravo et merci à ces quatre musiciens enthousiastes qui ont donné le rythme et le sourire !



Les prochains rendez-vous culturels de la bibliothèque

Samedi 19 novembre 2022 à 20h30 au Centre Socioculturel :

Théâtre adulte. **Comédie sur un quai de gare** avec la cie du Cèdre Tournée Métropole. Entrée libre sans réservation.

Un huis clos explorant les rapports amoureux et filiaux dans une mise en scène minimaliste de Céline Tillier et Fred Ambrosio pour révéler le jeu des acteurs. Cette première pièce de Samuel Benchetrit, écrite en 2001 pour Marie et Jean- Louis Trintignant, explore des problématiques universelles grâce à une langue spontanée et affûtée, à la fois drôle et ironique.

Vendredi 10 février 2023 à 20h30 au Centre Socioculturel :

Concert tout public. **Faliba**

Provence en scène. Entrée libre sans réservation.

Afro-Jazz, Afro-Beat, traditionnels mandingues revisités, chansons world douces ou épicées ...Faliba est une communion harmonieuse et détonante, Une invitation à danser...Avec son afro-fusion, Faliba livre un nouveau regard sur la tradition musicale mandingue. Chants en bambara, guitare sautillante, saxo chaud, batterie et percussions frénétiques, mais avant tout, des sons uniques échappés du n'goni.

